ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dangerosité de la RN248 entre Granzay-Gript et Frontenay-Rohan-Rohan

Question orale n° 469

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la dangerosité de la RN248 entre Granzay-Gript et Frontenay-Rohan-Rohan. Construite dans les années 1980, longue d'une dizaine de kilomètres, cet axe comporte quatre carrefours dont deux intersections avec des départementales qui relient les communes de Vallans (D118) et Granzay-Gript (D102) à celle de Frontenay-Rohan-Rohan. Ces derniers mois, les accidents se multiplient sur la RN248 : le 18 octobre 2023, une collision entre deux véhicules a fait trois blessés ; le 23 septembre 2023, 11 blessés, dont une personne de 40 ans en urgence absolue ; le 15 juillet 2023, une femme de 32 ans a perdu la vie. Depuis le début des années 2000, les élus locaux et les parlementaires des Deux-Sèvres n'ont cessé d'alerter les services de l'État sur la nécessité de mettre en place des aménagements de sécurité, en particulier concernant les intersections avec la D118 et la D102. Alors que le contrat de plan État-Région de 2015-2020 prévoyait 16 millions d'euros notamment pour « la sécurisation de la RN 248 par l'aménagement de ses carrefours » comme le précisait Mme Elisabeth Borne, alors ministre chargée des transports, à Mme la députée dans un courrier du 5 mars 2018, les travaux n'ont pas été effectués. En effet, si, avec la fusion des régions, la région Nouvelle-Aquitaine a repris le contrat de plan signé par la région Poitou-Charentes, les 16 millions d'euros ont disparu des lignes budgétaires. Malheureusement, à ce jour, la situation n'a pas évolué, entraînant une exaspération légitime des élus et des habitants. Aussi, elle souhaiterait savoir à quelle échéance le Gouvernement entend réaliser ces aménagements indispensables à la sécurité des personnes.

Données clés

Auteur : Mme Delphine Batho
Circonscription : Deux-Sèvres (2e circonscription) - Écologiste - NUPES
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 469
Rubrique : Transports routiers
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 janvier 2024
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 janvier 2024
Question retirée le : 30 janvier 2024 (Séance de QOSD annulée)